

Montreuil, le 10 avril 2024



Audience DRH du 9 avril

« Le projet d'évolution OPA en ligne de mire ! »

Dans le cadre des réflexions menées sur le devenir des OPA, après une phase de diagnostic de plusieurs mois, et dans la continuité des travaux engagés avec le ministère, **le SNOPA CGT a une nouvelle fois sollicité une audience. Et c'est le 9 avril que la DRH reçoit en bilatérale le SNOPA pour évoquer le dossier « Projet évolution OPA ».**

Le SNOPA continu avec détermination son engagement à faire évoluer rapidement **le statut des OPA pour obtenir de nouveaux droits.**

 **Le SNOPA**, force de proposition, a transmis son projet le 3 avril, *composé d'une étude complète sur le statutaire avec la réécriture du décret 65-382, le déroulement de carrière, la gestion, la grille de classification, la grille salariale et l'indemnitaire.*

Il est urgent de ne pas attendre, car les enjeux sur les perspectives des OPA sont prégnants :

(Mauvaises conditions de travail, absence de moyen, suppression de missions, obstacle à la mobilité et au déroulement de carrière, urgence salariale, règles statutaires obsolètes, complexité de gestion, non adaptabilité aux textes fonctions publiques, indemnitaire discriminant, abatement de zone pénalisant...)



La DRH est à notre écoute, se dit

intéressée par nos propositions, et s'engage à faire évoluer la situation des OPA, car le statu quo n'est plus possible.

Elle dit avoir le retour de la Fonction publique sur le projet de décret 65-382 déposé il y a un an.

Sur le fond, le toilettage du décret n'est pas remis en cause. **Certaines propositions CGT y ont été intégrées.**



À la demande de la Fonction publique, des ajustements sont à prévoir sous une forme plus législative, assurant une rédaction plus « fluide », pour être présenté **avant l'été au prochain CSA-Ministériel.**

Le SNOPA sera à nouveau consulté et restera vigilant sur le contenu **pour éviter toutes tentatives de suppression d'articles fondamentaux.**



Sur l'aspect salarial de notre projet, la DRH dit ne pas avoir la main, tout en reconnaissant les arguments portés par la CGT pour **la revalorisation globale de toute la classification mais également sur la fusion du niveau technicien 1.1 et 1.2.**

Néanmoins, le DRH nous informe que l'enveloppe

financière dans l'immédiat n'est pas disponible.

La DRH indique que les organisations syndicales sont reçues ce jour par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas Guérini pour une présentation du **projet de loi sur l'efficacité de la fonction publique**.

Par ailleurs, nous savons également que le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu est porteur d'un projet auprès de la Fonction publique **pour l'intégration des OPA dans les corps des fonctionnaires de l'État**.

Et d'un autre projet qui consiste à reconnaître à titre posthume les agents décédés en service.

La DRH souhaite dans ce cadre, organiser dans les semaines à venir, des bilatérales puis une plénière avec les OS, pour examiner le projet de fonctionnarisation des OPA.



Elle souhaite ouvrir un chantier sur la fonctionnarisation sans préjuger des finalités et des garanties d'aboutir à une intégration des OPA.

Le projet de loi Fonction publique sera présenté aux parlementaires à l'automne. Le calendrier prévoit un vote en fin d'année et une publication au cours du premier semestre 2025.

Si d'ores et déjà rien n'est prévu sur le catégoriel dans la loi. **Le texte devra être amendé par les parlementaires pour clairement identifier la fonctionnarisation des OPA**, sans pour autant maîtriser la vie politique très chaotique et les changements inattendus qui pourraient survenir.

Le SNOA a rappelé au DRH, l'engagement pris pour la mise en conformité de **l'arrêté retraite des Ex-OPA et la rétroactivité du montant garanti pour les OPA partis en retraite depuis 2019**.



La réponse du DRH précise qu'ils vont demander l'inscription de cette modification sur le **projet de loi de finance 2025** prévu à l'examen à l'automne 2024.

Dans l'intérêt de tous, pour faire pression sur le ministère et obtenir de nouveaux droits !

Participez à la mobilisation du 25 avril devant le MTE.

OPA tous ensemble, mobilisez-vous pour obtenir des perspectives d'évolution, de meilleures conditions de travail et une rémunération à la hauteur de nos missions.

je me syndique au SNOA-CGT
en flashant le code avec mon smartphone !

